

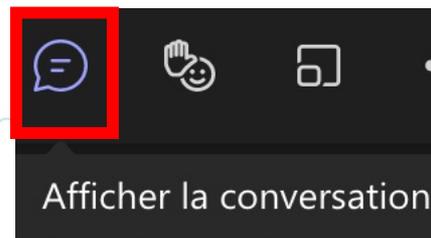
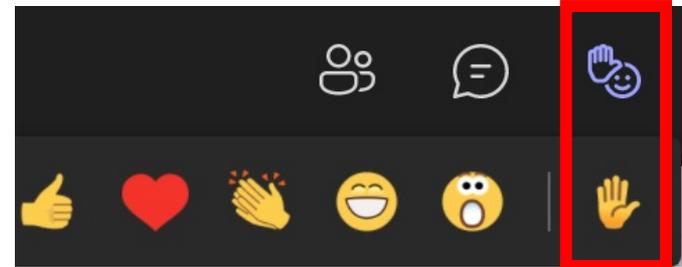
MODE OPÉRATOIRE

B.A.-BA de la réunion à distance et Teams :

- Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

Pour intervenir et échanger avec les intervenants :

- Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main » ;
- Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable) ;**
- **Exprimez-vous également par le Chat**





RÉUNION PUBLIQUE SCoT

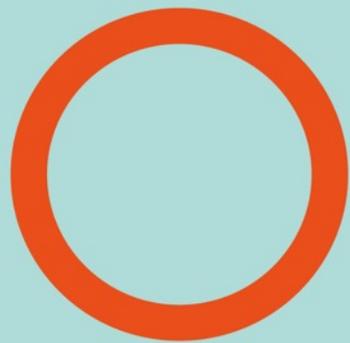
MARSEILLE-PROVENCE – 20 JANVIER 2022



MOT D'OUVERTURE

Roland GIBERTI, *Président du conseil de Territoire Marseille-Provence, Maire de Gémenos*





INTRODUCTION EN IMAGES



DÉROULÉ

- 1. Le SCoT, où en sommes-nous ?**
- 2. Repères métropolitains, diagnostic**
- 3. Le projet d'aménagement et de développements durables**
 - *Renforcer l'attractivité de la Métropole et répondre aux besoins (population, entreprises)*
 - *Préserver la qualité de vie des habitants, construire un territoire équilibré et solidaire*
 - *Préserver les ressources du territoire et réussir les transitions*

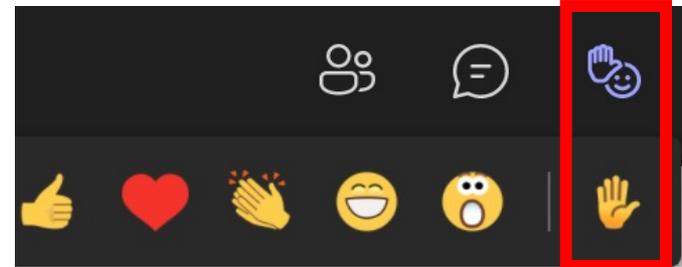
MODE OPÉRATOIRE

B.A.-BA de la réunion à distance et Teams :

- Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

Pour intervenir et échanger avec les intervenants :

- Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main » ;
- Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable) ;**
- **Exprimez-vous également par le Chat**



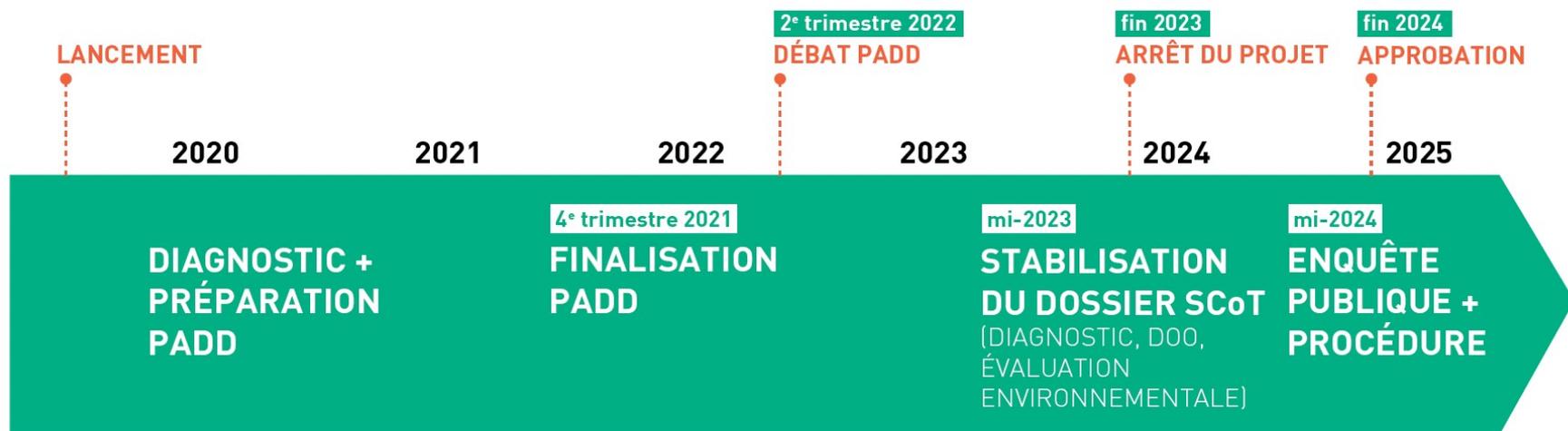
LE SCoT, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Pascal MONTÉCOT, *Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué à la Commande Publique, à la transition énergétique, au SCoT et à la Planification, Maire de Pélissanne*

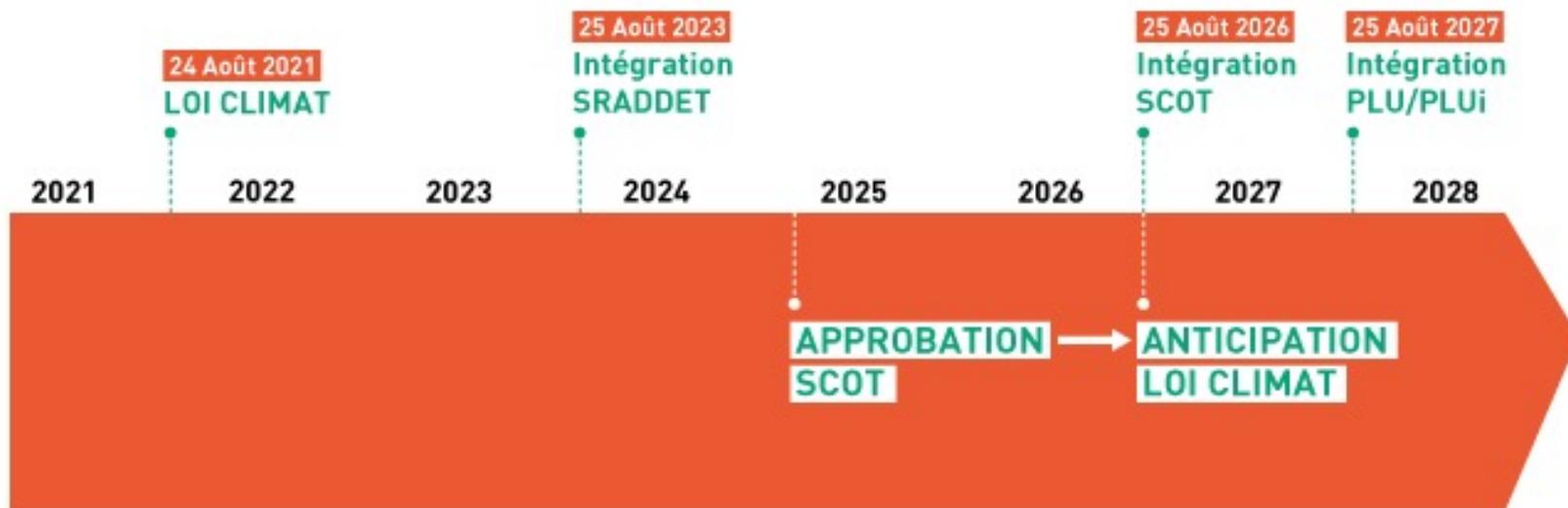
Valérie FOUQUE, *Chargée d'études, Service Planification et Études territoriales, Direction Stratégie et Cohérence territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence*



LE SCoT, OÙ EN SOMMES-NOUS ?



LOI CLIMAT : LES DÉLAIS GLOBAUX D'APPLICATION



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

Papier



DANS LE DOSSIER DE CONCERTATION

- à consulter dans les mairies des 92 communes
- aux sièges des 6 conseils de Territoire
- ou au siège de la Métropole



PAR COURRIER POSTAL



à **Mme la Présidente de la Métropole**
Aix-Marseille-Provence
Concertation sur le SCoT,
BP 48014, 13567 Marseille Cedex 2

Numérique



SUR LE SITE INTERNET

→ www.ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

→ scot-concertation@ampmetropole.fr



SUR LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

→ Accessible à l'adresse suivante:
www.registre-numérique.fr/concertation-scot-amp

REPÈRES MÉTROPOLITAINS



Marion de TATA, *Cheffe de projet ScoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)*



REPÈRES MÉTROPOLITAINS

- **Une Métropole euro-méditerranéenne**, créatrice de richesses, dont le rôle s'affirme
- **Une Métropole à l'environnement exceptionnel**, menacé par notre mode de développement
- **Une Métropole multipolaire** : diversités de cadres de vie et (dés)équilibres limitant son attractivité

Une Métropole Euro-méditerranéenne

créatrice de richesses, dont le rôle s'affirme



Une place centrale à l'échelle nationale et européenne

- ▶ 2^e Métropole française (1,9 M d'habitants), la plus vaste (3150 km²)
- ▶ Gagne des habitants (+8000/an) grâce aux naissances
- ▶ Un positionnement géostratégique et de grands hubs (aéroport, gares TGV, câbles sous-marins)



Un écrin naturel et paysager reconnu

- ▶ Des grands sites mondialement connus (Calanques, Sainte-Victoire...)
- ▶ Une fragilisation de certains espaces liée à leur sur-fréquentation



Une métropole maritime et touristique

- ▶ Un Port au cœur des flux mondiaux, qui cherche à se repositionner
- ▶ Une offre touristique/culturelle attractive : 7M de visiteurs/an

Une Métropole Euro-méditerranéenne créatrice de richesses, dont le rôle s'affirme



Un fort potentiel de développement et d'innovation

- ▶ Une économie diversifiée (6 filières d'excellence), des emplois « supérieurs » en croissance
- ▶ Une recherche de haut niveau, des technopôles bien positionnées, une offre de formation diversifiée
- ▶ Moins d'étudiants qu'ailleurs et un recrutement plus local



Une dynamique d'emploi bridée par des fragilités structurelles

- ▶ Une Métropole qui gagne des emplois (+3000/an)
- ▶ Un chômage qui reste plus élevé qu'ailleurs : moins d'actifs en emploi, population plus pauvre et moins qualifiée, marché du travail plus étroit...

Un environnement exceptionnel menacé par notre mode de développement



51% d'espaces naturels et une agriculture performante

- ▶ De grands espaces naturels emblématiques, des zones NATURA 2000, 4 Parcs Naturels Régionaux... souvent bien protégés
- ▶ Des espaces d'intérêt écologique non-protégés, une banalisation des paysages liée à l'extension urbaine
- ▶ Une agriculture performante et diversifiée (20% du territoire métropolitain, 2 500 exploitations en activité) mais dont l'essentiel est exporté



255 km de littoral

- ▶ Espaces portuaires et logistiques, industries, zones résidentielles, ports de plaisance et plages... une diversité de fonctions et des conflits d'usages
- ▶ Des risques d'érosion/submersion allant s'intensifier



La ressource en eau, une richesse à protéger

- ▶ Des ressources importantes (dérivation des Alpes/Verdon)
- ▶ Une ressource très sollicitée et vulnérable : eau potable, sécheresses...

Un environnement exceptionnel menacé par notre mode de développement



Des milieux et des espèces naturelles uniques à sauvegarder

- ▶ Des écosystèmes remarquables : un hotspot mondial de la biodiversité, 140 000 hectares de réservoirs biologiques
- ▶ Une imbrication ville/nature qui fragilise le maintien de la biodiversité



Des risques naturels et de pollution accrus

- ▶ Un territoire pollué (présence industrielle, mobilité automobile)
- ▶ Des risques majeurs prégnants (incendies et inondations), une vulnérabilité accrue causée par l'urbanisation et le changement climatique



Transition énergétique : des besoins et des atouts

- ▶ Une Métropole importatrice d'énergie (85% de ce qu'elle consomme) malgré des atouts considérables (soleil, vent, mer, forêts, sous-sols, déchets...)
- ▶ Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables mais une faible production actuellement (30 % du total).

Une Métropole multipolaire

diversité et (dés)équilibres



Une grande diversité de forme de villes et de villages

- ▶ Une organisation territoriale unique (2 grandes villes, 10 villes moyennes, 80 petites villes et villages) : des cadres de vie diversifiés, proches de la nature
- ▶ Un bon niveau d'équipements et de services, mais des centres villes parfois en difficulté et concurrencés par leurs périphéries



Une urbanisation consommatrice de foncier

- ▶ Une Métropole étendue, qui consomme de l'espace (451 ha/an)... et qui manque de foncier
- ▶ Une Métropole périurbaine, éloignant habitat et emploi, allongeant les temps de transport... et des mobilités compliquées par l'absence d'alternatives à la voiture
- ▶ Un parc de bureaux essentiellement périphérique, à diversifier et à renouveler

Une Métropole multipolaire

diversité et (dés)équilibres



Démographie : moins d'arrivants, plus de seniors

- ▶ Une Métropole qui attire mais ne retient pas (-2000 habitants/an vis-à-vis de ses voisins)
- ▶ Peu de jeunes et davantage de personnes âgées, un vieillissement accéléré



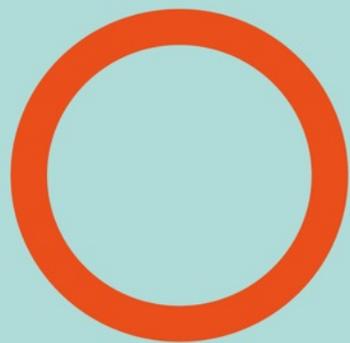
Logements : des déséquilibres croissants qui compliquent les parcours résidentiels

- ▶ Des parcours résidentiels contraints (prix/qualité des logements)
- ▶ Un manque de diversité au sein de chaque commune et peu de logements sociaux
- ▶ De fortes ségrégations socio-spatiales



Une offre commerciale à adapter aux nouvelles pratiques

- ▶ Une forte densité commerciale, à adapter/re-dimensionner avec l'essor du e-commerce et des besoins logistiques
- ▶ La progression du « diffus », des concurrences avec les centres villes



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Pascal MONTÉCOT, *Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué à la Commande Publique, à la transition énergétique, au SCoT et à la Planification, Maire de Pélissanne*



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

- **Renforcer l'attractivité de la Métropole et répondre aux besoins (population, entreprises)**
- **Préserver la qualité de vie des habitants, construire un territoire équilibré et solidaire**
- **Préserver les ressources du territoire et réussir les transitions**

ENJEU N°1

Renforcer l'attractivité de la Métropole et répondre aux besoins (population, entreprises)

Simon de BERGH, *Chargé d'étude SCoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)*



1.

Renforcer les fonctions stratégiques Positionnant Aix-Marseille-Provence à l'international

Pour une métropole innovante et étudiante

- Soutenir la recherche de pointe : synergies entreprises/enseignement supérieur et recherche (ESR), accessibilité des technopôles
- Attirer actifs et étudiants, élargir l'offre de formation et le recrutement

Pour une métropole accessible à grande échelle

- Multiplier les connexions, mieux connecter les hubs au territoire
- Élargir le positionnement du GPMM, développer son offre multimodale et logistique, favoriser le fret ferroviaire/fluvial...
- Orienter l'offre de l'aéroport vers les destinations prioritaires
- Produire des surfaces logistiques proches de ces hubs
- Optimiser les connexions avec la Région Sud en réalisant la LNPCA
- Achever les infrastructures routières adaptées aux trafics (inter)nationaux

- > Confortement des **technopôles de Luminy et Château-Gombert**
- > Amélioration de l'accessibilité et **regroupement des pôles d'enseignement** (Marseille nord, centre, sud)
- > Développement de la vie étudiante dans le centre-ville de Marseille (logements, services...)
- > **Amélioration des accès aux grands hubs de transports** : développement de la gare Saint-Charles et tramway national, liaison par câble entre la gare de Vitrolles et l'aéroport...
- > **Extension et reconfiguration des terminaux rail-route** (Marseille-Mourepiane et Grans-Miramis)

2.

Porter une ambition d'accueil démographique et économique cohérente

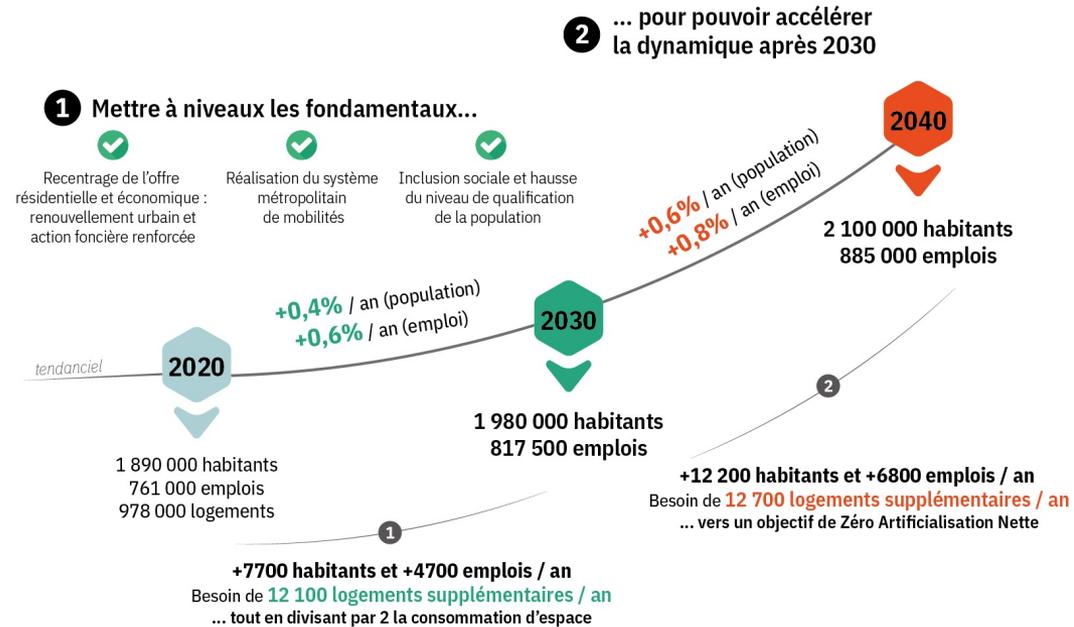
Un développement adapté et recentré d'ici à 2030...

- Orienter la croissance autour des principales villes
- Mettre à niveau les « fondamentaux » : mobilité, formation, opérations d'urbanisme publiques, action foncière, retour au local (alimentation, énergie)...

...permettant d'accélérer la dynamique entre 2030 et 2040

- Une trajectoire démographique/économique + soutenue
- Conforter sa place de « capitale euro-méditerranéenne », attirant entreprises et population grâce à son offre territoriale

> Un scénario de développement en 2 temps



> Répartir l'accueil en fonction de l'armature territoriale (cf. ambition n°2) : une inflexion de tendance au regard de la dernière décennie

3.

Satisfaire les besoins en logements dans toute leur diversité

Produire suffisamment

12 100* logements/an d'ici 2030, 12 700*/an au-delà

* en neuf + renouvellement + résorption de la vacance

> Un effort particulier à Marseille et dans les villes moyennes (**Marignane, La Ciotat ...**)

Produire autrement

- Développer une offre attractive, adaptée aux habitants (prix/qualité)
- Mieux répartir l'offre de logements abordables
- Diversifier l'offre au sein de chaque commune, favoriser la mixité sociale à l'échelle des bassins de vie

> Promotion de la **qualité urbaine**
> Développement de la **nature en ville...**

Agir sur l'existant

- Intensifier l'effort sur le parc existant, rénover plus, des logements + performants et mieux intégrés
- Traiter durablement l'habitat dégradé en agissant sur l'ensemble de la chaîne immobilière

> Interventions sur le centre-ville de Marseille dans le cadre du **Projet Partenarial d'Aménagement**
> Amélioration et meilleure inclusion des **quartiers politiques de la ville à Marseille et Marignane**

4.

Soutenir les entreprises : des filières stratégiques et une offre foncière adaptée

Accompagner les filières stratégiques

- Soutenir la transition écologique et numérique des filières

- > **Santé** : Immunopôle, Marseille Nord
- > **Aéronautique-mécanique** : Marignane (Henri Fabre), Saint-Victoret
- > **Port et logistique** : Bassins est, Marignane-Vitrolles
- > **Économie maritime** : Marseille nord, La Ciotat
- > **Numérique** : Marseille
- > **Recherche de pointe dans l'environnement** (GPMM...)

Adapter l'offre des zones d'activités

- Dimensionner et hiérarchiser l'offre d'accueil en fonction de l'ambition économique (accueillir des activités productives) et des besoins des entreprises existantes
- Améliorer la qualité des zones périphériques (accessibilité, services) et leurs performances environnementales

- > **Requalification** des zones d'activités de Marseille nord, de la vallée de l'Huveaune...
- > **Aménagement** des zones des Florides, d'Athélia...
- > Maintien d'activités productives au cœur du pôle Marseillais

Rénover le parc de bureaux

- Viser 200 000 m² de demande placée/an, notamment dans les centres villes
- Accroître la diversité géographique de l'offre existante
- Anticiper les évolutions (télétravail, obsolescence...)

- > **Confortement du pôle Euroméditerranée**
- > **Renforcement du centre-ville de Marseille**

ENJEU N°2

Valoriser le cadre de vie, construire un territoire équilibré et solidaire

Marion de TATA, *Cheffe de projet ScoT – Agence d'urbanisme de
l'agglomération marseillaise (AGAM)*



5.

Préserver les espaces agricoles, naturels Et aquatiques, garantir la disponibilité des ressources

Des fonctions essentielles pour l'équilibre environnemental

- Préserver/restaurer les continuités écologiques et protéger les espaces naturels et agricoles des pressions urbaines
- Valoriser/reconquérir les espaces agricoles dans toute leur diversité
- Améliorer l'état et le fonctionnement des milieux aquatiques et humides
- Renforcer les services rendus par ces espaces
- Mettre en valeur les différents paysages, requalifier les interfaces ville/nature

Des ressources à préserver pour un territoire résilient

- Préserver la ressource en eau et rendre la ville plus perméable
- Gérer durablement les différentes ressources : forestières, sols et sous-sols
- Prendre en compte les risques dans les modes d'aménagement

- > **Limitation des pressions sur les espaces naturels**, sur les continuités écologiques (Étoile-Nerthe, Calanques-Garlaban...) et sur les petits fonds marins...
- > **Maintien des capacités productives des espaces agricoles** (Châteauneuf-lès-Martigues, Gémenos, Cassis...) et préservation des espaces aux franges des villes (Enco de Botte à Allauch, Plaines marines à La Ciotat...)
- > **Promotion de l'agro-pastoralisme** dans les massifs (Nerthe, Garlaban...)
- > Restauration des milieux (Étang de Berre)
- > **Protection des cours d'eau et valorisation des berges** (projet de voie verte le long de l'Huveaune, aménagement du parc des Aygaldes...)

6.

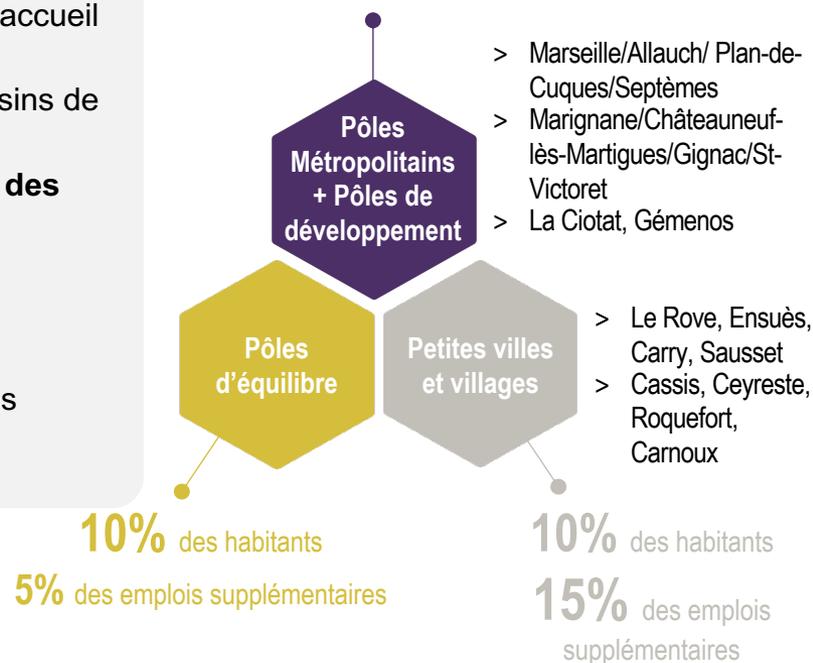
Organiser le développement à partir d'une armature territoriale recentrée, cohérente avec l'offre de mobilité

Un développement recentré autour des pôles structurants

- Affirmer **Marseille et Aix-en-Provence** dans leur rôle moteur d'accueil du développement
- Renforcer les **pôles de développement** pour équilibrer les bassins de vie, accélérer la requalification/redynamisation de leurs centres
- Accompagner le développement et accroître l'offre économique des **pôles d'équilibre**
- Stabiliser le développement des **petites villes et villages**
- Rechercher l'équilibre habitat-emploi autour des **grands pôles économiques périphériques**
- Prioriser le renouvellement des espaces urbains et économiques existants pour réduire l'étalement urbain et aller vers le « **Zéro artificialisation Nette** ».

- > Maintenir voire renforcer le niveau de production de logements à Marseille
- > Un rôle important pour les villes moyennes comme Maignane et La Ciotat...

80% des habitants et
d'emplois supplémentaires



RECENTRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN AUTOUR DES PÔLES MÉTROPOLITAINS ET DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

CARTE EN PROJET, À DÉBATTRE

1 - Affirmer le rayonnement et les liens entre pôles métropolitains



Affirmer les pôles métropolitains comme lieux d'accueil privilégiés du développement, aux fonctions métropolitaines structurantes. Organiser leur développement autour du réseau de transports urbains à haut niveau de service (métro, tramway, BHNS) pour structurer leurs continuités urbaines.

2 - Équilibrer les bassins de vie en renforçant les pôles de développement et les pôles d'équilibre



Structurer des pôles de développement autour des villes moyennes et des villes qu'elles agrègent. Organiser leur développement autour du réseau de transport.



Rechercher l'équilibre habitat-emploi autour des pôles économiques périphériques, en articulation avec les pôles de l'armature et en lien avec les territoires voisins.

3 - Développer l'armature de transports pour mieux connecter les pôles de développement et les pôles d'équilibre à leurs bassins de vie



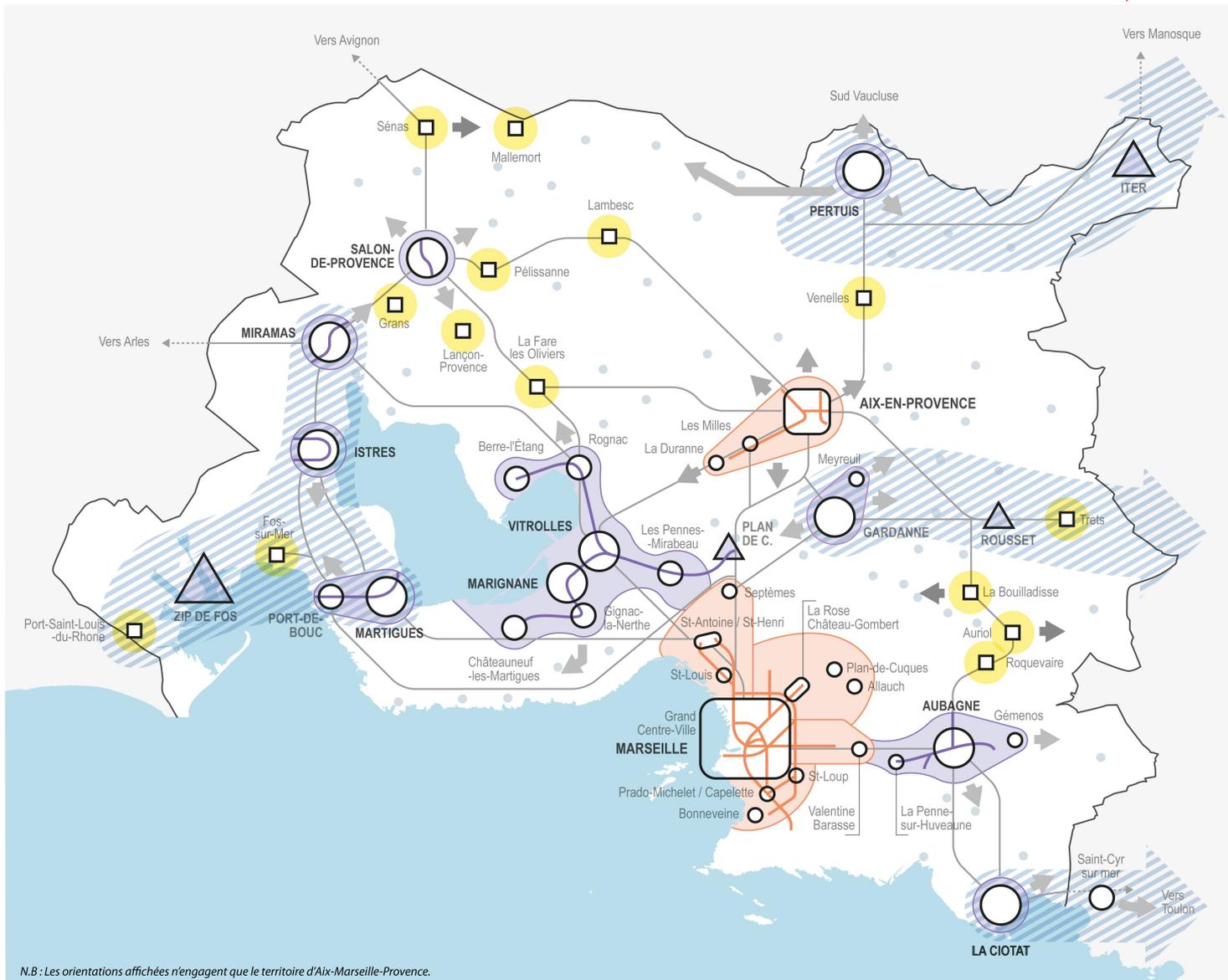
Développer le réseau de transport interurbain métropolitain (TER, car à haut niveau de service, tramway interurbain) et connecté au réseau de transport de proximité



Connecter les pôles de développement et d'équilibre à leur bassin de vie : développer le réseau interurbain des Territoires (*transports en commun et mobilités partagées*) pour limiter les déplacements en voiture et faciliter les rabattements vers les pôles.

4 - Permettre un développement mesuré des petites villes et villages en complémentarité avec les pôles voisins

- Conforter leur vocation résidentielle et permettre un développement mesuré en lien avec les autres pôles de services de proximité. Développer des services complémentaires répondant à l'évolution des modes de vies.



N.B : Les orientations affichées n'engagent que le territoire d'Aix-Marseille-Provence.

6.

Organiser le développement à partir d'une armature territoriale recentrée, cohérente avec l'offre de mobilité

Un développement cohérent avec l'offre de mobilités

- Poursuivre le développement du réseau de transports en commun urbain à haut niveau de service
- Créer un réseau ferroviaire et d'autocars « express » interurbains (plus attractif et mieux cadencé)
- Faciliter les déplacements à toutes les échelles : mise en œuvre de projets routiers, développement d'un réseau cyclable...
- Prioriser l'urbanisation dans les secteurs desservis par les transports
- Poursuivre la réduction de la place de la voiture dans les centres villes

- > **Prolongements du métro Saint-Loup, extension ou création de lignes de tramway** (vers le nord, le sud, jusqu'au 4 septembre, vers la Belle-de-Mai...)
- > **Développement de lignes de bus à haut niveau de services** : B3/B4 à Marseille, Zenibus à Marignane-Châteauneuf-lès-Martigues...
- > **Création/extension de pôles d'échanges multimodaux** : La Fourragère, St André, La Gaye, Châteauneuf, Florides, Athéla,...
- > **Réaménagement et développement de la gare Saint-Charles** avec amélioration du fonctionnement du réseau TER sur l'ensemble du territoire (diamétrale métropolitaine La Ciotat-Marseille-Miramas)
- > **Modernisation des lignes ferroviaires** (Côte Bleue, Marseille-Aix)

7.

Renforcer la cohésion sociale par l'éducation et l'insertion économique, réduire les inégalités

Une population mieux formée, en lien avec les besoins du territoire

- Compléter l'offre d'enseignement supérieur pour éviter le départ des jeunes et répondre au besoin de main d'œuvre qualifiée
- Renforcer les dispositifs d'insertion à destination des jeunes orientés vers les métiers en croissance

> Accessibilité des **campus Marseille nord**

Atténuer les fractures territoriales

- Poursuivre le désenclavement et l'amélioration de l'habitat dans les quartiers socialement défavorisés
- Ouvrir les choix résidentiels des ménages les plus modestes en réduisant la fragilité du parc de centre-ville

- > **Poursuite des investissements réalisés dans le cadre des NPNRU** à Marseille, Marignane
- > **Projet Partenarial d'Aménagement** (centre-ville de Marseille)

8.

Offrir un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé des habitants

Davantage de nature et d'agriculture en ville

- Accroître la place des espaces de nature et d'agriculture en ville pour leurs aménités et leur contribution au bien-être des habitants
- Renforcer l'accessibilité aux espaces de nature, au littoral et à la mer
- Mettre le végétal et l'eau au cœur des projets d'aménagement

Moins de pollutions et de nuisances liées aux industries et aux transports

- Limiter les pollutions liées aux transports en encourageant le développement de solutions alternatives à la voiture
- Réduire la pollution atmosphérique en développant l'intermodalité dans le transport de marchandises
- Organiser le développement urbain en tenant compte de l'exposition au bruit, à la pollution et aux risques technologiques et industriels

- > **Meilleure prise en compte de la nature en ville** dans les projets urbains et dans le PLUi
- > **Projet de parc urbain des Aygalades...**
- > **Prise en compte des axes autoroutiers** (Marseille nord, Vallée de l'Huveaune...)
- > **Projet de Zone à Faible Émission** (Marseille centre)
- > **Prise en compte des risques industriels** (Saint-Menet, Chateauneuf-les-Martigues...)

ENJEU N°3

Préserver les ressources du territoire et réussir les transitions

(écologique, énergétique, économique, numérique, alimentaire...)

Simon de BERGH, *Chargé d'étude SCoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)*



9.

Produire davantage notre énergie et une alimentation locale de qualité

Consommer moins d'énergie, viser la neutralité carbone en 2050

- Adapter le parc de logements, de bureaux et d'équipements, accompagner la transition des industries et filières du territoire, réduire l'empreinte énergétique de la filière numérique....
- Développer le potentiel du territoire pour multiplier par 10 la production d'énergies renouvelables

Pour une alimentation locale de qualité pour tous

- Encourager la reconquête des terres agricoles stratégiques, faciliter l'installation des exploitants
- Créer plus de liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs locaux

- > **Projets de boucles à eau de mer** (Euroméditerranée)
- > **Développement des branchements à quai pour les bateaux** (GPMM)
- > **Préservation et développement de l'agriculture urbaine** (projet Garden Lab à Gignac-la-Nerthe, projet d'agri-parc à Sainte-Marthe...)

10.

Accompagner les secteurs économiques en transition

Faire évoluer les filières en lien avec la transition écologique et la crise sanitaire

- Mobiliser les filières de la transition écologique et énergétique : rénovation énergétique des bâtiments, économie circulaire, filière bois locale, agropastoralisme...
- Soutenir la mutation industrielle des secteurs en reconversion (énergie-pétrochimie, agro-alimentaire, BTP)
- Miser sur les atouts du territoire pour rendre lisible la grande diversité de l'offre touristique

Faire évoluer le commerce en lien avec les nouveaux modes de consommation/distribution

- Stabiliser les pôles commerciaux périphériques et accompagner leur mutations
- Contenir le développement des commerces le long des axes de transit, en entrée de ville
- Prévoir les implantations logistiques liées au commerce

- > **Diversification de l'offre touristique** : tourisme urbain, culturel, éco-tourisme, tourisme d'affaires et anticipation des effets du changement climatique
- > **Soutien à l'économie présentielle**
- > **Développement maîtrisé des pôles existants** (Marseille Grand Littoral, La Valentine, Valampe, Ancre Marine...)
- > **Renforcement du grand centre-ville de Marseille comme pôle commercial majeur**

11.

Encadrer le développement dans l'espace littoral

Un équilibre à trouver entre développement et préservation

- Préserver et valoriser la qualité paysagère et écologique de la zone côtière
- Maîtriser le développement pour sauvegarder les espaces naturels
- Aménager le littoral en anticipant les risques d'érosion et de submersion
- Restaurer les milieux littoraux et limiter les impacts des activités humaines
- Maitriser les accès aux espaces littoraux afin d'organiser les usages
- Promouvoir un tourisme raisonné

- > **Application de la loi Littoral** de La Ciotat à Sausset-les-Pins et autour de l'étang de Berre
- > **Gestion des flux de visiteurs dans les massifs littoraux et les parcs naturels** : Parc National des Calanques, Côte Bleue

Une façade portuaire stratégique à développer

- Améliorer la compétitivité des espaces industriels du GPMM (nouveaux trafics, espaces logistiques, report modal...)
- Promouvoir le Port et les industries de l'Étang de Berre comme acteurs majeurs de transition énergétique
- Soutenir la filière pêche locale et les métiers de la mer (filiales existantes et/ou émergentes)

- > **Projet de développement du port** (restructuration du Cap Janet...)
- > **Avitaillement GNL, projets hydrogène, biocarburants, écologie industrielle et d'innovation...**

LA PAROLE EST À VOUS !

CLÔTURE

Pascal MONTÉCOT, *Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué à la Commande Publique, à la transition énergétique, au SCoT et à la Planification, Maire de Pélissanne*

Roland GIBERTI, *Président du conseil de Territoire Marseille-Provence, Maire de Gémenos*



PROCHAINES ÉTAPES DU PADD

 **Du 17 janvier au 03 février 2022**
Session de 7 réunions publiques

 **17 janvier 2022**

 Réunion publique métropolitaine

 à 17h30

 **20 janvier 2022**

 Marseille Provence

 à 16h30

 **20 janvier 2022**

 Pays d'Aix

 à 17h30

 **27 janvier 2022**

 Pays Salonais

 à 17h30

 **19 janvier 2022**

 Pays d'Aubagne et de l'Étoile

 à 17h30

 **02 février 2022**

 Istres-Ouest Provence

 à 17h30

 **03 février 2022**

 Pays de Martigues

 à 18h00

 **Mai 2022**

Débat PADD en conseil Métropolitain



Et poursuite du SCOT jusqu'à fin 2024

DISPOSITIF DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

Papier



DANS LE DOSSIER DE CONCERTATION

- à consulter dans les mairies des 92 communes
- aux sièges des 6 conseils de Territoire
- ou au siège de la Métropole



PAR COURRIER POSTAL



à **Mme la Présidente de la Métropole**
Aix-Marseille-Provence
Concertation sur le SCoT,
BP 48014, 13567 Marseille Cedex 2

Numérique



SUR LE SITE INTERNET

→ www.ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

→ scot-concertation@ampmetropole.fr



SUR LE REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ

→ Accessible à l'adresse suivante:
www.registre-numérique.fr/concertation-scot-amp



RÉUNION PUBLIQUE SCoT

MARSEILLE-PROVENCE – 20 JANVIER 2022

